

# AGIR



## Bangladesh : renforcement des capacités pour les minorités ethniques

### Plainte climatique

Plaignant·e·s en visite en Suisse

### Protection juridique de l'EPER

Assistance pour les mineur·e·s en exil



**EPER**  
Pain pour  
le prochain.

- 3 À LA UNE  
Protéger les Afghan·e·s
- 4 PROJET SOUS LA LOUPE  
Mineur·e·s seuls en exil
- 7 POLITIQUE  
Une politique d'asile (in)humaine
- 8 PERSONNEL  
Peter Merz : « Nous devons nous positionner »
- 10 PROJET SOUS LA LOUPE  
Afrique subsaharienne : un crédit qui ouvre des possibilités
- 12 PROJET SOUS LA LOUPE  
Bangladesh : l'histoire d'une entrepreneuse
- 16 EN BREF
- 17 AIDE HUMANITAIRE  
Inondations en Ukraine
- 18 POLITIQUE  
Plainte climatique :  
« Si nous perdons, nous continuerons à lutter »
- 21 BONNES NOUVELLES

# Chères lectrices, chers lecteurs,

Entre 2017 et 2023, le nombre de personnes contraintes de fuir leur pays à cause de la violence, d'une famine ou d'un manque de perspectives est passé de 65 millions à 110 millions. Cette évolution est dramatique. Jusqu'à présent, ses répercussions économiques et sociales touchaient principalement les pays limitrophes des régions en crise. Or, avec la guerre en Ukraine, la misère et la détresse s'invitent en Europe. Ici comme là-bas, les principales victimes sont les personnes les plus vulnérables, notamment les enfants et les jeunes. Souvent, ils entreprennent seuls, sans la protection d'une personne adulte et au péril de leur vie, un long voyage vers l'inconnu. Ils sont mus par l'espoir d'un avenir meilleur, un avenir de paix et de sécurité. Parmi ces mineur·e·s non accompagnés, certain·e·s trouvent refuge en Suisse. Dans le centre fédéral pour requérants d'asile d'Altstätten (SG), ils sont accompagnés, tout au long de leur procédure d'asile, par les collaboratrices et les collaborateurs du service de protection juridique de l'EPER. Ces derniers accomplissent une tâche difficile, mais combien importante, comme le montre un reportage de ce numéro (pages 5–6).

Le programme « Rural Livelihoods Investment Window » offre aux populations des pays du Sud la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie et permet ainsi de freiner les flux migratoires. Grâce à ce programme de l'EPER, des petites et moyennes entreprises d'Afrique subsaharienne ont accès à des crédits et à un soutien technique. Découvrez l'apport du programme à travers l'exemple d'une entreprise familiale sénégalaise (pages 10–11).

Enfin, je profite de ces lignes pour prendre congé, chères lectrices et chers lecteurs. Après 14 années passionnantes, dont six en tant que directeur, je quitterai l'EPER fin octobre pour explorer de nouveaux horizons professionnels. Je vous remercie de tout cœur pour votre générosité et votre confiance. Merci d'avoir accompagné de manière bienveillante, mais aussi critique, notre travail durant toutes ces années, et de continuer à nous soutenir.

Je serais ravi que nos chemins se croisent à nouveau dans un autre contexte. Aussi, je préfère vous dire simplement « au revoir » !

## Impressum

Le magazine de l'Entraide Protestante Suisse paraît 4 fois par année Tirage édition française 20 000  
 Rédaction Daniel Tillmanns Rédaction photos Ester Unterfinger Traductions EPER Correction Nathalie Hellen Concept graphique Agence Crafft Mise en page Stefan Schaer Impression Druckerei Kyburz Papier Nautilus superwhite FSC Abonnement CHF 10.–/an déduit une fois par an de votre don Adresse Chemin de Bérée 4A, case postale 536, 1001 Lausanne +41 21 613 40 70 info@eper.ch Compte pour les dons EPER Entraide Protestante Suisse, CH61 0900 0000 1000 1390 5



Peter Merz  
Directeur



# Protéger les Afghan-e-s

Depuis la prise de pouvoir des talibans il y a deux ans, le 15 août 2021, la situation en matière de droits humains en Afghanistan s'est considérablement détériorée. « La vie est devenue dangereuse, raconte Rezza Sayyid \*, surtout pour les femmes. » Les organisations internationales rapportent que les personnes qui transgressent les lois et les normes sociales des talibans sont arrêtées, torturées et exécutées de manière arbitraire. Les femmes et les filles sont exclues de l'espace public et leurs droits sont fortement restreints.

Rezza Sayyid a eu de la chance. Cet homme de 32 ans, sa femme et leurs enfants ont réussi leur exil. En novembre 2021, ils ont pu entrer en Suisse grâce à un visa humanitaire. Au cours des deux dernières années (entre août 2021 et mai 2023), quelque 2500 Afghan-e-s ont déposé une demande de visa humanitaire en Suisse. Seuls 142 d'entre eux ont reçu une décision positive sur la même période. « Je suis heureux que nous soyons en sécurité en Suisse », dit Rezza Sayyid, mais ce bonheur est un peu une façade. Au fond de moi, je m'in-

quiète tout le temps, surtout pour mes parents et mon plus jeune frère. » La mère de Rezza Sayyid œuvrait pour la défense des droits des femmes au sein d'organisations internationales. Elle a été menacée par les talibans. Fin 2021, elle a fui en Iran avec son mari et son plus jeune fils. Ils ont demandé un visa humanitaire dans plusieurs pays, dont la Suisse. Jusqu'ici sans succès. Entre-temps, leur visa de séjour en Iran a expiré et leurs économies sont épuisées. Ils sont contraints de se cacher. Si les autorités iraniennes les trouvent, ils risquent d'être déportés en Afghanistan – et là-bas, c'est la mort qui les attendrait.

Les parents et le frère de Rezza Sayyid sont loin d'être une exception. Plusieurs milliers de personnes afghanes qui ont fui vers les pays voisins comme l'Iran ou le Pakistan depuis 2021 sont dans la même situation. Là-bas non plus, elles ne sont pas en sécurité, et attendent désespérément qu'on leur donne un visa humanitaire. Face à ces destins tragiques, l'EPER appelle le Conseil fédéral et le Parlement à assumer leur devoir humanitaire et leur responsabilité vis-à-

vis de la grande communauté afghane en Suisse. Il est temps que la Suisse crée plus de voies d'accès légales pour les Afghan-e-s persécutés par les talibans. Les critères d'obtention du visa humanitaire doivent être assouplis et les regroupements familiaux facilités.

Il y a peu, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a décidé d'adapter sa pratique en ce qui concerne les femmes requérantes d'asile originaires d'Afghanistan. Désormais, elles se voient généralement accorder l'asile en raison des graves atteintes à leurs droits fondamentaux dans leur pays. Cette pratique correspond à celle appliquée dans d'autres pays européens. L'EPER salue cette décision et appuiera les Afghanes qui déposent une demande d'asile. Rezza Sayyid et sa mère regagnent espoir.

Texte Andrea Oertli  
Photo Keystone

Découvrez ici nos revendications complètes :

↳ [www.eper.ch/medias/afghanistan](http://www.eper.ch/medias/afghanistan)

\* Le nom a été modifié.

# Mineur·e·s seuls en exil

**ASILE ET MIGRATION** Parmi les requérant·e·s d'asile en Suisse se trouvent aussi des jeunes et des enfants. Dans le centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) d'Altstätten (SG), ils sont accompagnés dans cette procédure par le service de protection juridique de l'EPER. L'équipe d'Agir s'est rendue sur place pour les rencontrer.

Il est 8 h 30. Après deux heures de train, nous voilà arrivés à Altstätten (SG), à la frontière orientale de la Suisse. On se croirait un peu au bout du monde. La ville semble encore endormie. Que se passe-t-il dans la tête d'un jeune réfugié qui, après un long périple souvent traumatisant à travers mers et terres, arrive à Altstätten ?

C'est ce que nous sommes venus découvrir. Entre la gare et le centre-ville d'Altstätten s'étend un quartier industriel. C'est là, dans un grand bâtiment anonyme, que se trouvent les bureaux du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), où sont traitées les procédures d'asile accélérées de Suisse orientale. Le bâtiment abrite également un parc de loisirs ainsi que le service de protection juridique de l'EPER.

## Les mineur·e·s non accompagnés et la procédure d'asile

La salle d'accueil dans laquelle nous pénétrons est chaleureuse : teintes chaudes, canapé, jeux, crayons de couleur et murs couverts de dessins. « I'm from Afghanistan and I love Switzerland » proclame un des dessins, sur lequel est représenté un drapeau suisse. Sur un autre, il est écrit : « Cœur brisé. Faites preuve de patience. »

Parmi les requérant·e·s d'asile qui font ici l'objet d'une procédure d'asile accélérée, beaucoup sont des enfants et des jeunes. S'ils ont fui seuls, sans leurs parents, et qu'ils ont moins de 18 ans, ils sont qualifiés de « requérant·e·s d'asile mineurs non accompagnés » (RMNA). « En raison de leur âge et de leur situation, les RMNA sont

particulièrement vulnérables et, conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ils doivent bénéficier d'une protection particulière », explique Anja Kläusli, juriste et responsable d'équipe au sein du service de protection juridique de l'EPER dans les CFA de Suisse orientale. « Ils ont des droits spécifiques dans le système d'asile suisse et ont davantage de chances de pouvoir rester dans le pays. » Lors du premier entretien, le SEM vérifie donc l'identité et l'âge des jeunes requérant·e·s grâce aux éléments de preuve fournis, mais aussi souvent en faisant appel à une expertise médicale.

## La représentation juridique de l'EPER

Sur mandat du SEM, l'équipe spécialisée en protection juridique de l'EPER accompagne toutes les personnes requérantes d'asile des CFA de Suisse orientale dans leur procédure d'asile, y compris les RMNA. Les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER les préparent aux interrogatoires, rassemblent les éléments de preuves pertinents et les accompagnent aux entretiens avec le SEM. « Notre soutien est particulièrement important pour les mineur·e·s », affirme Anja Kläusli. Selon elle, les enfants et les jeunes manquent souvent d'assurance lors des interrogatoires. Souvent, ils ne contredisent pas ce qui est dit, car ils sont timides et ne veulent pas faire de vagues. « Lors de la phase de préparation, il est donc essentiel d'instaurer un climat de confiance. Nous faisons comprendre aux jeunes qu'ils peuvent tout dire, qu'il n'y a pas de mauvaise réponse. »

Quelle direction va prendre ma vie ?

C'est au centre fédéral d'asile d'Altstätten qu'il est décidé si les requérant·e·s d'asile peuvent rester en Suisse.





Anja Kläusli, juriste de l'équipe de protection juridique de l'EPER, accompagne les enfants et les jeunes qui ont fui leur pays à travers la procédure d'asile accélérée.



Les murs de la salle d'attente sont tapissés de dessins et de messages personnels de celles et ceux ayant fui leur pays.

Si la décision s'avère négative ou que la minorité d'une personne n'est pas reconnue, les juristes de l'EPER vérifient la légalité de la décision et déposent un recours le cas échéant. « Pour les RMNA, nous assumons en outre le rôle de personne de confiance, poursuit Anja Kläusli. Nous soutenons les jeunes en cas de crise personnelle, mais aussi pour les questions de santé et dans leurs échanges avec les autorités. »

Il y a beaucoup à faire. Depuis l'automne 2022, le nombre de demandes d'asile de RMNA a fortement augmenté partout en Suisse. Cette année, fin juin, 1259 mineur-e-s avaient demandé l'asile en Suisse, soit près de deux fois plus que l'année dernière.

### Les obstacles à la discussion

« Hi guys, I am looking for Shamsullah\*. » Nous avons suivi Debora Wagner, assistante sociale et spécialiste RMNA à l'EPER,

à travers de longs couloirs et dans des escaliers pour rejoindre la salle d'attente austère du SEM, à l'autre bout du bâtiment. Cinq jeunes sont assis sur une rangée de chaises. Ils regardent Debora Wagner d'un air interrogateur. « Shamsullah ? », répète-t-elle. Cette fois, l'un d'eux réagit : il se lève. « Hi, I am Debora. Do you speak English ? » Le jeune hésite, puis secoue la tête. « Pashto ? » Cette fois, il hoche la tête. « Okay, follow me. » D'un geste de la main, Debora Wagner fait signe au jeune Afghan de la suivre. Nous parcourons le chemin inverse.

Sur la table de la salle de réunion est posé un téléphone de conférence. Debora Wagner compose le numéro de l'interprète parlant pachtou. « Bonjour Monsieur l'interprète, commence Debora Wagner, veuillez vous présenter au requérant. » Quand l'interprète se met à parler, un sourire se dessine pour la première fois sur le visage de Shamsullah. Visiblement

## « Les RMNA ont des droits spécifiques et ont davantage de chances de pouvoir rester dans le pays. »

Anja Kläusli

soulagé, il répond aux salutations dans sa langue maternelle. « Nous avons une demi-heure. Aujourd'hui, je vais t'informer sur le service de protection juridique de l'EPER et te poser quelques questions. Tout ce que nous dirons restera confidentiel. » Le visage de Shamsullah se ferme à nouveau. Il a l'air fatigué. Comprend-il ce que signifie « confidentiel » ?

« Les premiers entretiens sont difficiles, nous explique plus tard Debora Wagner, mais avec le temps, les jeunes s'ouvrent, ils comprennent notre rôle et regagnent confiance. » Au cours de cet entretien, elle parvient déjà à clarifier certaines questions : Shamsullah est en Suisse depuis cinq jours. Il a 16 ans. Sur son téléphone, il possède une photo de sa carte d'identité afghane. Il n'a pas de famille en Suisse ni en Europe.

### « Je remarque que j'ai des enfants en face de moi »

« En ce moment, nous recevons surtout des jeunes Afghan-ne-s qui ont fui la répression des talibans, nous confie Anja Kläusli. Ils sont presque tous légèrement traumatisés. » Le chemin de l'exil est long et jalonné de violences. Les personnes en fuite parcourent des kilomètres à pied. Elles doivent s'arrêter en route afin de gagner de l'argent pour la suite du voyage, raconte Anja Kläusli. Aux frontières extérieures de l'Union européenne (UE), les migrant-e-s sont souvent détenus dans des conditions contraires aux droits humains : ils sont maltraités, subissent des électrochocs, sont repoussés par des

## Projet sous la loupe



Dans le jardin du centre d'asile : les RMNA sont soumis à des règles spéciales en matière d'hébergement et d'encadrement.



Connaître les cantons suisses : les RMNA vont déjà à l'école pendant la procédure d'asile.

chiens. Une minorité d'entre eux parviennent à passer la frontière du premier coup, puis se cachent pendant des jours dans la forêt. Quand les jeunes Afghans arrivent enfin en Suisse, ils ont généralement quitté leur pays depuis six mois, quand ce n'est pas deux ans.

Selon Anja Kläusli, un tel voyage devrait endurcir les jeunes. Pourtant, elle constate souvent le contraire : elle voit ar-

river des jeunes incapables de supporter une pression ou un traumatisme de plus. Dans ces moments-là, elle se rend clairement compte qu'elle a face à elle des enfants. « Les enfants dissimulent moins bien leurs émotions, leur humeur, leur mal du pays », affirme-t-elle.

Le plus dur, c'est quand elle doit leur annoncer une mauvaise nouvelle : « Quand je dois dire à un jeune qu'il ne peut pas

faire venir ses parents en Suisse parce que le système d'asile suisse, contrairement au système français ou allemand, ne prévoit pas la possibilité d'un "regroupement familial inversé". » Ou quand elle doit informer un jeune requérant d'asile que le SEM ne reconnaît pas sa minorité, que la Suisse n'est donc pas compétente pour examiner sa demande d'asile et qu'il va être renvoyé dans le pays de l'UE où il a subi des mauvais traitements : « Si le SEM considère les preuves apportées comme insuffisantes et que mon recours est rejeté, je ne peux plus rien faire pour lui. Toutes les possibilités légales ont été épuisées. »

Heureusement, il y a aussi les autres moments : les décisions d'asile positives, qui offrent enfin une sécurité à ces jeunes. Dans ces moments-là, elle reçoit beaucoup de gratitude de leur part et est confortée dans l'idée que son travail a du sens.

### Vivre en sécurité

Aujourd'hui, Aziz\* vient juste en visite au service de protection juridique de l'EPER. Anja Kläusli salue chaleureusement le jeune Afghans de 17 ans. Au bout d'un mois et demi, sa procédure est déjà terminée. Il peut rester en Suisse et attend d'être transféré à Zurich. Une fois sortis du CFA, les requérant-e-s d'asile sont attribués à un canton. Certains RMNA sont placés dans des familles d'accueil, la plupart sont logés dans des établissements cantonaux spécialisés. Aziz a été attribué au canton de Zurich, car un de ses oncles y réside. « J'ai hâte de découvrir cette ville », se réjouit-il. Qu'est-ce qui l'y attend ? Sûrement pas une vie facile. Mais une vie en sécurité.

Texte Andrea Oertli

Photos Ester Unterfinger

Voir le reportage photo :

↳ [www.eper.ch/uma-reportage](http://www.eper.ch/uma-reportage)

\* Les noms ont été modifiés par la rédaction.

---

## L'EPER et la protection juridique

Sur mandat du SEM, l'EPER accompagne et représente depuis 2019 toutes les personnes requérantes d'asile dans les CFA de Suisse orientale et de Suisse du Nord-Ouest dans le cadre de la procédure d'asile accélérée. En Suisse orientale, l'équipe du service de protection juridique de l'EPER regroupe actuellement 70 collaboratrices et collaborateurs. Outre des juristes, des conseillères et des conseillers, elle compte également, depuis avril 2023, trois spécialistes RMNA, qui ont de l'expérience dans le travail social. En outre, le personnel du service est appuyé par une équipe d'interprètes.

---

# Une politique d'asile (in)humaine

**ASILE ET MIGRATION** L'EPER soutient les personnes réfugiées à travers ses programmes. Sur le plan politique, elle s'engage également pour un traitement humain des réfugié·e·s. Cet engagement n'est pas une évidence, comme le montrent une fois de plus les évolutions actuelles en matière de politique d'asile.

La politique d'asile est plus polarisée que jamais : elle coûterait trop cher, nous n'accueillerions pas les bonnes personnes, la barque serait pleine... Avec la guerre en Ukraine, le débat présente maintenant de nouvelles facettes. La grande vague de solidarité au sein de la population et la procédure d'accueil rapide et efficace ont montré que la Suisse était prête à aider les personnes démunies. Parallèlement, le nombre total de personnes en quête de protection bat tous les records et confronte les structures d'accueil à une pression énorme. Chaque mois, plus de mille personnes ayant fui les régions d'Ukraine touchées par les conflits continuent de chercher protection en Suisse.

Mais l'Ukraine n'est pas le seul pays que des personnes désespérées doivent fuir. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de déplacé·e·s a atteint un record de 110 millions. Comment la Suisse doit-elle et peut-elle réagir face à cela ?

## Un devoir humanitaire

Alors que le pays adopte une position particulièrement restrictive en matière d'octroi de visas humanitaires (voir page 3), en juin 2023, l'EPER a été soulagée d'apprendre que le Conseil fédéral souhaitait poursuivre le programme de réinstallation éprouvé durant les deux prochaines années, même s'il introduira des restrictions en cas de manque de places d'accueil au sein des cantons. Mené en coopération étroite avec le HCR, le programme de réinstallation permet à

des personnes particulièrement vulnérables reconnues comme réfugiées dans des États tiers comme la Turquie ou le Liban de rejoindre la Suisse légalement et en toute sécurité et d'y bénéficier d'une protection. La décision du Conseil fédéral envoie un signal clair à la Suisse ainsi qu'à la communauté internationale : octroyer une protection aux réfugié·e·s relève du devoir humanitaire.

En parallèle, l'EPER suit avec une grande inquiétude les négociations relatives au nouveau pacte européen sur la migration et l'asile. La Suisse siège également à la table des négociations. Au lieu de décharger les pays aux frontières extérieures de l'Europe, le pacte de l'Union européenne prévoit de reléguer les procédures d'asile au niveau des frontières et

d'introduire des procédures accélérées, presque sans garantie d'aboutissement. Les personnes déboutées seront expulsées dans des pays dont elles ne sont pas originaires. On s'attend à une augmentation considérable des violations des droits humains. Le fait que l'Europe ne sache pas quoi faire d'autre est une preuve d'incompétence et de manquement moral. Laisser tomber les personnes démunies n'est compatible ni avec les valeurs chrétiennes, ni avec les droits humains. Pour l'EPER, il est donc clair que la Suisse peut et doit s'engager pour un traitement humain des personnes en quête de protection, en Europe aussi.

Texte Evelyn Stokar

Photo Alessandro Penso / HCR

Signal réjouissant du Conseil fédéral : le programme de réinstallation sera poursuivi en coopération avec le HCR.



# « Nous devons nous positionner »

Peter Merz quittera l'EPER fin octobre, après 14 ans d'activité. Celui qui a joué un rôle majeur dans le développement de l'organisation en tant que directeur depuis 2017 dresse le bilan et évoque les défis actuels et à venir.

**Commençons par une comparaison assez osée : de son vivant, le chancelier allemand Helmut Kohl était volontiers qualifié de « chancelier de l'unité ». Pourrions-nous te qualifier de « directeur de la fusion » ?**

Peter Merz : (Rires) Durant mes six années en tant que directeur de l'EPER, il s'est effectivement passé beaucoup de choses en ce qui concerne le développement de l'organisation. La fusion entre l'EPER et Pain pour le prochain est le fruit de l'engagement important de nombre de collaboratrices et de collaborateurs des deux organisations, même si j'étais l'un de ces principaux artisans avec le Conseil de fondation. Je suis convaincu que la fusion était judicieuse pour créer des synergies pertinentes et nécessaires entre les activités de politique de développement de Pain pour le prochain et les programmes de l'EPER en Suisse et à l'étranger, mais aussi pour simplifier la relation avec les Églises. Et ce, même si des voix critiques se sont élevées, en interne comme en externe, durant le processus. Je suis fier de ce que nous avons accompli sur ce plan, d'autant plus que la nouvelle organisation est solide sur le plan financier et n'a heureusement pas eu de perte de recettes.

**La coopération au développement, l'une des priorités opérationnelles de l'EPER, fait plus que jamais l'objet de critiques dans les médias, mais aussi dans l'opinion publique. Pourquoi la perception a-t-elle changé au cours des 14 années que tu as passées à l'EPER ?**

Entre l'urgence de l'aide humanitaire dans les zones de conflit ou de catastrophe, l'impact durable des programmes dans les pays du Sud et les changements systémiques visés par la politique de développement, plusieurs aspects entrent en jeu. Dans notre monde fragile, la nécessité de l'aide humanitaire ne fait aucun doute. En revanche, notre engagement en matière de politique de développement et l'impact de la coopération au développement à long terme sont perçus de manière plus nuancée, voire conflictuelle. Une explication possible est le fait que les ONG ont gagné en influence aux niveaux

**« Les ONG ont gagné en influence aux niveaux national et international. »**

national et international. Elles obtiennent des avancées concrètes, par exemple sur les violations des droits ou la destruction des moyens de subsistance. Elles influent aussi davantage sur la politique sociale. Cela entraîne une polarisation du débat public.

**Quel impact cela a-t-il sur le positionnement de l'EPER à moyen et à long terme ?**

Avec la fusion, nous avons décidé de renforcer l'aspect de politique de développement de nos programmes. Pour moi, cette décision légitime le rôle de l'EPER

dans la mise en lumière des dysfonctionnements sociaux, sociétaux et économiques. L'association des programmes et de la politique de développement crédibilise nos déclarations sur ce sujet. Les 75 ans de l'EPER, en 2021, nous ont fait prendre conscience que l'asile et la migration ont été une préoccupation de notre organisation depuis sa création. Comme cette thématique est plus importante que jamais en matière de politique sociale et de développement, nous l'avons inscrite dans notre stratégie 2023–2027, aux côtés de trois autres thèmes prioritaires : la justice climatique, le droit à la terre et à l'alimentation, et l'inclusion. Notre engagement dans ces domaines revêt nécessairement une dimension politique et nous permet d'accomplir le mandat qui nous est donné par l'Église évangélique réformée de Suisse.

**Si l'image de notre travail a changé, qu'en est-il de la perception que se fait l'EPER de ces transformations ?**

En près de 15 ans, j'ai constaté un professionnalisme constant à l'EPER, tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel. Cela est en partie dû aux exigences et aux attentes croissantes de nos mandant-e-s, comme la Confédération, les cantons, les communes et nos partenaires internationaux. Nous sommes aujourd'hui un partenaire crédible et un acteur suisse majeur pour les mandats internationaux de coopération au développement et d'aide humanitaire, car nous avons l'habitude de travailler dans



Peter Merz : « Le discours public sur notre engagement en matière de politique de développement et sur l'impact de la coopération au développement à long terme est devenu plus nuancé et plus conflictuel. »

des contextes fragiles et complexes. Ce qui fait notre spécificité, c'est que nous proposons aussi des programmes concrets en Suisse.

**Nous vivons dans une société de plus en plus sécularisée, où de moins en moins de personnes se sentent liées à l'Église. Quelle incidence cela a-t-il pour l'EPER, qui fait explicitement référence à son ancrage ecclésial ?**

L'EPER cherche constamment l'équilibre entre la distance et la proximité ecclésiale. Ne nous leurrons pas : la plupart de nos collaboratrices et de nos collaborateurs ne sont pas particulièrement proches de l'Église, c'est la pertinence de

nos projets qui motive leur engagement. Toutefois, s'il est clair que l'EPER a besoin de l'Église, l'Église a elle aussi besoin de l'EPER. Certes, la majeure partie de nos ressources financières ne proviennent plus des Églises, mais de la Confédération, des cantons, des communes, de bailleuses et de bailleurs de fonds internationaux ainsi que de particuliers. Cela dit, nous restons l'expression de la solidarité ecclésiale à travers le monde.

**C'est justement dans les milieux ecclésiaux que notre engagement en matière de politique de développement est parfois durement critiqué, par exemple avec l'initiative pour des multinationales respon-**

**« L'EPER cherche constamment l'équilibre entre la distance et la proximité ecclésiale. »**

**sables ou la plainte climatique contre le géant suisse du ciment Holcim. Comment gérer ces critiques ?**

Ces critiques ne me surprennent pas. Quand on prend position sur un thème de politique de développement, on empiète sur les plates-bandes de certaines personnes, et il faut savoir faire face aux oppositions. Nous recevons aussi de nombreux encouragements et retours positifs des milieux ecclésiaux pour notre positionnement clair, notamment en matière de justice climatique. Je suis convaincu que l'Église, et l'EPER en tant qu'œuvre ecclésiale, ont pour mission et devoir d'adopter une position claire sur des sujets majeurs, voire existentiels, de politique sociale et de développement.

**Pour quelle raison as-tu décidé, après plus de 14 ans à l'EPER, de partir vers d'autres horizons professionnels ?**

La fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain a permis un développement majeur aux niveaux thématique et organisationnel. La stratégie 2023–2027, adoptée fin 2022, pose des jalons pour les années à venir. C'est le moment idéal pour céder la place à une nouvelle personne plus jeune et apportant de nouvelles idées. Il s'agit aussi d'une décision très personnelle : pour mes dernières années de travail, j'aimerais m'engager dans un domaine plus restreint.

Texte Dieter Wüthrich  
Photo Ester Unterfinger



Aïssatou Dème devant les machines de transformation des céréales, qui marqueront bientôt le début d'une nouvelle ère chez Kumba.

# Un crédit qui ouvre des possibilités

**DROIT À LA TERRE ET À L'ALIMENTATION** Avec son programme « Rural Livelihoods Investment Window », l'EPER fournit des crédits et un soutien technique à des petites et moyennes entreprises d'Afrique subsaharienne. L'entreprise familiale sénégalaise Kumba fait partie des six entreprises qui ont obtenu un crédit.

Depuis des décennies, le marché sénégalais est inondé de blé russe, français et ukrainien à bas prix. En conséquence, les produits fabriqués à partir de céréales traditionnelles telles que le millet ou le sorgho sont peu à peu tombés dans l'oubli, remplacés par la baguette à la farine de blé désormais omniprésente dans le pays.

Depuis 30 ans, l'entreprise familiale Kumba fait front aux importations de blé. « Je ne suis pas une spécialiste du secteur

agroalimentaire. Je suis juriste, explique Aïssatou Dème. J'ai fondé Kumba, car je suis convaincue qu'il faut relancer la production céréalière sénégalaise pour offrir des alternatives aux denrées alimentaires importées. »

Aujourd'hui, l'entreprise sise à Dakar propose une gamme de plus de 40 produits transformés africains à base de céréales. Ces produits sont vendus dans un magasin du centre-ville, mais aussi à des communautés africaines à l'étranger.

### Une idée commerciale qui a du potentiel

En raison de l'explosion du prix du blé engendrée par la guerre en Ukraine, la demande de produits fabriqués par Kumba ne cesse d'augmenter. Toutefois, cette situation crée de nouveaux problèmes : « Les client-e-s se bousculent au portillon, mais nous ne pouvons pas les livrer », raconte Maguette Diack, le fils d'Aïssatou Dème, qui a repris l'entreprise en 2021 avec ses frères et sœurs. « Nos produits



Jusqu'à présent, tout était fait à la main : sur le toit de l'entreprise familiale, le couscous de millet est cuit à la vapeur et étalé pour être séché.

## « Les client-e-s se bousculent au portillon, mais nous ne pouvons pas les livrer. Les quantités produites ne suffisent pas. »

Maguette Diack

sont entièrement fabriqués à la main et les quantités produites ne suffisent pas », explique-t-il.

Afin de répondre à l'augmentation de la demande, Maguette Diack cherchait depuis un moment un crédit dans le but de moderniser sa production. Or, aucune banque sénégalaise ne voulait lui accorder de crédit. « Elles ne nous croyaient pas quand on leur disait qu'il est possible de faire du profit avec du sorgho ou du millet, raconte Maguette Diack. Et la pandémie de COVID-19 nous avait mis dans une situation difficile. »

### Doublement de la production en trois ans

Fin 2021, Maguette Diack a reçu un appel de la société suisse spécialisée en investissements d'impact iGravity, qui l'a informé que le programme « Rural Livelihoods Investment Window » de l'EPER accordait des crédits (voir encadré). Les frères

et les sœurs n'ont pas eu à réfléchir longtemps avant d'envoyer une demande.

Kumba a ensuite été intégré au programme d'investissement d'impact de l'EPER. Après des échanges approfondis, l'entreprise s'est vu accorder un crédit de EUR 270 000, grâce auquel elle a acheté les machines de transformation des céréales dont elle avait urgemment besoin et qui ouvriront une nouvelle ère pour Kumba. Grâce à ces machines, l'entreprise compte doubler sa production d'ici trois ans. Cela permet la création de nouveaux postes, garantit des revenus aux fournisseuses et aux fournisseurs de produits traditionnels et contribue à la sécurité alimentaire dans le pays.

Texte Corina Bosshard  
Photos Christian Bobst

Le reportage photo est disponible ici :  
➤ [www.eper.ch/kumba-reportage](http://www.eper.ch/kumba-reportage)

## Impact et rentabilité

L'objectif du programme « Rural Livelihoods Investment Window » est de favoriser le développement économique des régions rurales d'Afrique subsaharienne et de compléter ainsi les activités de l'EPER dans ces régions. Le programme met l'accent sur les entreprises qui ont un impact positif et des idées commerciales prometteuses. Une entreprise qui demande un crédit fait l'objet d'un examen financier minutieux et d'une analyse d'impact complète avant qu'une décision ne soit rendue.

La société suisse spécialisée en investissements d'impact iGravity soutient l'EPER dans l'octroi des crédits. iGravity dispose d'une grande expertise dans le domaine des finances et de l'investissement. Elle possède également un vaste réseau grâce à ses succursales au Kenya et en Ouganda.

Pour en savoir plus sur le programme d'investissement d'impact de l'EPER :  
➤ [www.eper.ch/impact-investing](http://www.eper.ch/impact-investing)

# L'histoire d'une entrepreneuse

**INCLUSION** Au Bangladesh, les minorités ethniques souffrent de discrimination et ne bénéficient pas des mêmes droits que la population. Grâce à l'un des programmes de l'EPER, depuis 2012, plus de 18 000 personnes ont vu leurs conditions de vie s'améliorer. Rufina Hembrom est l'une d'entre elles.

Rufina Hembrom a 36 ans et habite le village de Chapati, situé dans le district de Thakurgaon, dans le nord du Bangladesh. Elle est originaire de la tribu autochtone sédentaire nommée Santal. Le système de castes est profondément ancré dans la société au Bangladesh et les Santals, aussi nommés « Intouchables », font partie des minorités ethniques qui souffrent de discrimination. Elle s'est mariée avec Bartul alors qu'elle avait 18 ans et a eu deux enfants, dont une fille handicapée. Cette période a été très difficile et la famille ne pouvait compter que sur le revenu de Bartul. Rufina Hembrom se souvient qu'ils ne mangeaient qu'une seule fois par jour.

## Soutenir les minorités ethniques

Depuis 2006, l'EPER s'emploie à garantir au Bangladesh que tous les individus jouissent des mêmes droits et des mêmes chances sur les plans économique, social, culturel et politique, et ce, indépendamment des barrières ethniques, sociales ou religieuses. Elle travaille en partenariat avec l'Eco-Social Development Organization (ESDO) active dans le nord du pays. « J'ai entendu parler d'ESDO et de son programme d'engraissement de taureaux en 2008 », raconte Rufina Hembrom. « Lorsque j'ai compris que l'activité proposée améliorerait nos revenus tout en me permettant de rester aux côtés de mes deux enfants, j'ai tout de suite demandé à pouvoir en bénéficier. » L'activité d'engraissement de taureaux fait partie du

programme de promotion des droits des minorités ethniques et des Dalits en vue de leur amélioration (PREMDIP) initié par l'EPER. Il est mis en œuvre depuis 2008 par ESDO dans 139 villages et cible environ 18 000 personnes.

## Renforcement des capacités

L'engraissement de taureaux proposé par ESDO fait partie du panel d'activités que l'organisation partenaire de l'EPER propose. « Ces programmes que nous soutenons financièrement ont plusieurs objectifs », explique Hasina Miaji, employée de l'EPER au Bangladesh en charge du suivi technique et de la mise en œuvre

des projets. « Outre l'ambition de permettre aux minorités ethniques de sortir de la pauvreté extrême, les programmes sont élaborés pour renforcer les capacités des participantes et des participants, développer des initiatives génératrices de revenus au sein de la communauté, fortifier la cohésion communautaire et favoriser l'inclusion. »

## De l'engraissement de taureaux...

Lorsqu'elle a débuté le programme d'engraissement de taureaux financé par l'EPER, Rufina Hembrom ne se doutait pas du chemin qu'elle allait parcourir.



L'activité d'élevage de taureaux a permis à Rufina Hembrom de vivre décemment et d'acheter son métier à tisser grâce à ses économies.



L'activité de tisseuse de paillassons permet à Rufina Hembrom de nourrir sa famille tout en restant aux côtés de sa fille Riya, qui n'est pas scolarisée.

**« Lorsque j'ai compris que l'activité proposée améliorerait nos revenus, j'ai tout de suite demandé à pouvoir en bénéficier. »**

Rufina Hembrom

« J'ai reçu d'ESDO une formation où j'ai appris les bases de la gestion de projets et l'élevage de taureaux », raconte-t-elle. Puis j'ai reçu un prêt de BDT 25 000 (CHF 250) que je devais utiliser pour acheter un taureau, le nourrir et en prendre soin durant quatre mois avant de le vendre. Une partie du prêt était destinée à couvrir mes charges mensuelles. » Après quatre mois, elle a vendu son taureau et encaissé BDT 34 000 (CHF 340). Elle a remboursé son prêt et fait un bénéfice de BDT 9 000 (CHF 90). Durant dix années, elle va vivre de l'élevage de taureaux et se former également à l'élevage de poussins.

### ... aux paillassons

L'élevage de bétail convenait à Rufina Hembrom, mais elle a entendu parler d'un projet de fabrication de paillassons. Ce travail lui semblait plus compatible avec l'éducation de ses enfants et les activités d'éveil qu'elle réalisait avec sa fille Riya, dont le handicap ne lui permettait pas d'être scolarisée. En 2015, elle a reçu d'ESDO une formation intensive de 15 jours pour apprendre à fabriquer des paillassons. « ESDO m'a mise en contact avec un acheteur, lequel me fournit également en matières premières », explique-t-elle. J'ai pu acheter mon métier à tisser grâce aux économies réalisées avec l'activité d'élevage.

# Projet sous la loupe



Rufina Hembrom continue de tisser tout en gérant son entreprise de près de 40 collaboratrices. Sa réussite professionnelle est à l'origine de son intégration.

## L'EPER au Bangladesh

Au travers de différents partenaires, l'EPER est présente au nord du Bangladesh depuis 2006. Les objectifs principaux des projets de défense des droits des minorités ethniques sont : l'amélioration du statut socioculturel, l'amélioration du statut économique, l'accès à la terre, l'amélioration des pratiques d'hygiène et la résilience face aux changements climatiques. Ces programmes sont développés auprès d'environ 9600 ménages et touchent environ 48 000 personnes

Durant la pandémie COVID-19, l'EPER a apporté différents types de soutien aux participant-e-s aux projets via ses partenaires de mise en œuvre. Par exemple, près de 29 000 masques ont été distribués ainsi que de la nourriture à plus de 34 000 ménages.

Dans le sud du Bangladesh, l'EPER fournit une aide d'urgence dans deux camps, où vivent 40 000 réfugié-e-s. Elle distribue des kits d'hygiène dans 38 centres de santé dans les communautés locales avoisinantes.

Dans le sud du Bangladesh, l'EPER conduit un programme de distribution de kits d'hygiène et de formation à l'hygiène du personnel de santé. Prêt de 40 établissements de santé sont concernés.

Dans les camps de réfugié-e-s rohingyas proches de Cox's Bazar, l'EPER améliore la qualité de vie des réfugié-e-s en proposant du matériel et des formations pour réparer leur habitation de fortune. L'EPER améliore également les chemins d'accès, la stabilisation des pentes et l'hygiène dans les camps.

Plus d'informations :

↳ [www.eper.ch/bangladesh](http://www.eper.ch/bangladesh)

### Une communauté prospère

Dans les villages où elle est active, ESDO met en œuvre des comités de développement villageois. Les représentants de ces comités identifient les problèmes et les opportunités avant de mobiliser l'ensemble de la communauté et initier des changements. Dans le village de Rufina Hembrom, le comité de développement a joué un rôle décisif. « Lors des discussions, plusieurs femmes étaient intéressées à avoir une activité annexe, de quelques heures par jour, génératrice d'un revenu complémentaire », explique Hasina Miaji. « L'idée a germé et aujourd'hui, 17 femmes produisent des paillassons chez elles, qu'elles vendent à Rufina BDT 20 pièce (CHF 0,20). » Ces femmes ont toutes reçu une formation, financée par l'EPER, pour la production de paillassons.

### Petits moyens, grands effets

L'histoire ne s'arrête pas là, car les communautés alentour s'adressent à Rufina Hembrom et lui demandent de participer à son projet. « En 2022, j'ai discuté de la faisabilité d'un agrandissement de mon projet avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), qui a validé l'idée et m'a octroyé un crédit de BDT 420 000 (CHF 4200) », explique-t-elle. Le projet a démarré et le hangar de travail est en cours de construction. En plus des 17 femmes de la communauté de Rufina Hembrom qui travaillent pour elle, une vingtaine de femmes des villages alentour vont bientôt rejoindre l'aventure.

« Des ponts ont été créés entre les différentes communautés avoisinantes, entre différentes religions, réduisant la discrimination et cela a également une très grande valeur », relève Hasina Miaji. Rufina Hembrom ne ressent plus le poids de la discrimination. Un article sur son parcours dans un journal local reflète notamment son intégration réussie dans la société bangladaise.

### «Des ponts ont été créés entre les différentes communautés avoisinantes, entre différentes religions, réduisant la discrimination.»

Hasina Miaji

#### Quid de l'avenir

Lorsque l'agrandissement de son entreprise sera terminé, le volume de production devrait permettre à Rufina Hembrom d'acheter directement aux vendeuses et aux vendeurs ou sur le marché les matières premières nécessaires à la fabrication des paillasons. Elle cherchera également de nouveaux débouchés de vente.

Ceux-ci lui permettront d'être moins dépendante de son acheteur actuel. Elle est consciente que la taille de sa future entreprise lui demandera de plus en plus de tâches administratives et promotionnelles. Mais elle souhaite pouvoir garder quelques heures de temps en temps pour se mettre à son métier à tisser et fabriquer quelques paillasons.

Texte Daniel Tillmanns  
Photos Fatima Tuj-Johora

L'histoire complète et en photos de Rufina Hembrom ainsi que d'autres histoires en photos de personnes issues de minorités ethniques sur :  
➤ [www.eper.ch/bangladesh-reportage](http://www.eper.ch/bangladesh-reportage)

Le comité de développement villageois a initié la collaboration entre les femmes du village et Rufina Hembrom.



CFA DE SUISSE DU NORD-OUEST

## L'EPER réagit aux critiques

Début juin, l'EPER a lancé une enquête face aux critiques exprimées sur la représentation juridique des personnes requérantes d'asile dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) de Suisse du Nord-Ouest. Selon les résultats, désormais disponibles, les conditions de travail insatisfaisantes et l'adaptation des étapes de procédure ont nui à la qualité de la représentation juridique. Les lacunes relevées sont contraires aux exigences de qualité, aux principes de travail et aux valeurs de l'EPER. Toutefois, aucune violation de contrat ou irrégularité financière n'a été constatée.

L'EPER tire les conséquences de ces résultats. Elle a déjà introduit de premières mesures afin de stabiliser le fonctionnement du service de protection juridique en Suisse du Nord-Ouest et de rétablir les normes de qualité nécessaires. Elle mettra également en place un développement organisationnel sur le long terme.

Prise de position de l'EPER : [www.eper.ch/position-service-juridique](http://www.eper.ch/position-service-juridique)



INVITATION AU CINÉ-LUNCH

## Ferlo – À la recherche d'un nouvel équilibre

Ce voyage tout en douceur vous mène dans le Ferlo, au Sénégal. C'est une zone sahélienne confrontée à des périodes de chaleur extrême, au manque de précipitations et à l'érosion des sols. Les changements climatiques mènent la vie dure aux familles pastorales peules qui y vivent.

Le film brosse un portrait magnifique de la vie quotidienne d'Oumou Sow, qui s'engage pour l'avenir de sa famille avec un esprit d'entreprise et une énergie inépuisable. Cette femme mène une quête pour un équilibre entre les défis actuels et la préservation des modes de vie traditionnels. Elle est accompagnée par le Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation en Langues Africaines (CERFLA), partenaire de l'EPER. Celui-ci soutient les femmes du Ferlo dans l'acquisition de connaissances, le développement de revenus alternatifs et la commercialisation de produits locaux.

Les séances ont lieu à Lausanne le 07.09.2023 et à Genève le 26.09.2023. Inscrivez-vous sur : [www.eper.ch/agenda/cinelunch](http://www.eper.ch/agenda/cinelunch)

DE SI PRÉCIEUX HÉRITAGES

## Penser à demain

Lorsqu'une personne nomme généreusement l'EPER comme bénéficiaire d'un legs ou d'une part d'héritage, elle poursuit une œuvre altruiste menée au long de sa vie.

Ces donations sont importantes. Elles permettent de réduire les souffrances de familles démunies, vivant dans des régions où il y a eu des conflits ou des catastrophes, mais qui ne font plus la une de l'actualité. C'est le cas dans de nombreuses régions du globe, où règnent la sécheresse et la famine, où les conflits perdurent, où des hommes, des femmes et des enfants se trouvent en exil.

Toutefois, la précarité est présente en Suisse aussi, comme nous avons pu le constater durant les différents confinements. En Suisse romande, les donations issues des successions nous permettent de travailler au plus près des personnes vulnérables, afin de leur offrir de nouvelles perspectives. Là aussi, nous avons la chance de pouvoir compter sur la générosité des personnes qui nous ont accordé leur confiance.

↳ Anne-Marie Fuchsluger  
[anne-marie.fuchsluger@eper.ch](mailto:anne-marie.fuchsluger@eper.ch)  
[www.eper.ch/testament](http://www.eper.ch/testament)



AGENDA

### Fête des récoltes

Cette fête est ouverte à toutes et tous et sera l'occasion de partager un moment de convivialité et de découvrir le projet des Nouveaux Jardins.

- 30 août (Neuchâtel, Fête au jardin avec l'Espace Parents)
- 6 septembre (Rigot, Genève, Fête des récoltes)
- 27 septembre (Yverdon, Fête des récoltes)

### Permanences volantes

Les permanences volantes fêtent leurs 20<sup>e</sup> anniversaire.

- 22 novembre à Genève

Toutes les infos sur :

↳ [www.eper.ch/agenda](http://www.eper.ch/agenda)

# Inondations en Ukraine

La destruction en juin du barrage de Kakhovka, au sud de l'Ukraine, a entraîné l'inondation partielle ou totale de plusieurs villages et communes le long du Dniepr. Présente depuis mars 2022 dans la région de Kherson touchée par les conflits, l'EPER a immédiatement pu mettre en place des mesures de soutien en faveur de 3400 personnes touchées par les inondations.

Selon les sources ukrainiennes, 42 000 personnes ont été directement touchées par la catastrophe. Elles ont dû quitter précipitamment leur maison, qui menaçait d'être inondée. Une partie d'entre elles a trouvé refuge dans les hébergements pour personnes déplacées de Koblevo, à proximité de Mykolaïv, ou dans la ville de Kherson.

Les premières semaines, le soutien de l'EPER a d'abord bénéficié à 3400 victimes des inondations. Ces dernières ont reçu des bons pour s'acheter des vêtements, de l'eau, des denrées alimentaires, des articles d'hygiène et des ustensiles de cuisine dans les supermarchés alen-

tour, et couvrir leurs besoins durant neuf semaines. En collaboration avec ses organisations partenaires locales, l'EPER a également mis à disposition 200 000 litres d'eau potable et 20 000 colis de denrées alimentaires à des personnes qui se retrouvaient prises au piège à cause de l'eau.

La catastrophe a des répercussions inquiétantes qui vont bien au-delà des dégâts manifestes causés dans les régions inondées. On estime ainsi que dans le sud de l'Ukraine, l'approvisionnement en eau potable de plus de 700 000 personnes est fortement limité. Les inondations auront également des consé-

quences graves sur la production agricole, qui entraîneront une pénurie alimentaire. À cela s'ajoutent les mines qui flottent dans les zones inondées, rendant une grande partie de la région encore plus dangereuse pour les habitants et le personnel auxiliaire.

Texte Bettina Filacanavo

Photo Keystone

Plus d'informations sur l'aide d'urgence :

↳ [www.eper.ch/aide-urgence-ukraine-barrage-detruit](http://www.eper.ch/aide-urgence-ukraine-barrage-detruit)

Situation dramatique : près de 42 000 personnes ont dû quitter leur domicile.



Faire un don ici :

CH61 0900 0000 1000 1390 5

Avec la mention :

Aide d'urgence destruction barrage en Ukraine

Faites un don avec  
TWINT !

Scannez le code QR avec  
l'app TWINT

Confirmez le montant et  
le don



# « Si nous perdons, nous continuerons à lutter »

**JUSTICE CLIMATIQUE** Le réchauffement climatique fait monter le niveau de la mer et détruit les moyens de subsistance de la population de l'île indonésienne de Pari. Holcim, le géant suisse du ciment, est en partie responsable de la situation. Quatre habitant·e·s de l'île demandent justice : ils ont déposé une plainte à l'encontre de Holcim en Suisse. Deux d'entre eux étaient en visite dans notre pays au mois de juin.

À ce jour, Holcim a émis plus de sept milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit deux fois plus que l'ensemble de la Suisse. Il est donc en grande partie responsable des changements climatiques. Les plaignant·e·s demandent à Holcim de les indemniser pour les dommages déjà causés, de participer au financement de mesures de protection et de réduire rapidement ses émissions.

Deux d'entre eux, participaient mi-juin à la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn. Deux représentant·e·s de l'organisation indonésienne pour l'environnement WALHI les accompagnaient. Cette dernière soutient la plainte climatique aux côtés de l'EPER et de l'organisation allemande European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR).

Les plaignant·e·s se sont également rendus sur l'île allemande de Pellworm, dans la mer du Nord, qui est elle aussi menacée par l'élévation du niveau de la mer. Deux jeunes femmes qui y vivent ont obtenu gain de cause contre l'État allemand pour son action insuffisante contre les changements climatiques. Découvrez les rencontres d'Ibu Asmania et Pak Edi lors de leur séjour en Suisse.

Texte Lorenz Kummer  
Photos Daniel Rihs (Eclépens :  
Lorenz Kummer)

Informations sur la plainte climatique :  
↳ [www.callforclimatejustice.org](http://www.callforclimatejustice.org)



## Eclépens 11 juin, 11 h 15

C'est dimanche, la cimenterie de Holcim à Eclépens (VD) est à l'arrêt. Derrière l'usine, les marques laissées par l'exploitation de la carrière de calcaire sont clairement visibles. En signe de protestation silencieuse, Ibu Asmania et Pak Edi posent devant le bâtiment. Pak Edi tient une pancarte sur laquelle il est écrit : « À cause de vos émissions, nous disparaissions. Holcim, prenez vos responsabilités. » La pancarte d'Ibu Asmania demande la « justice climatique pour l'île de Pari ». D'après les deux plaignant·e·s, la vie sur leur île est menacée. Ils espèrent que leur plainte contre Holcim aboutira et que le groupe sera contraint de réduire ses émissions.



En visite au Parlement : Ibu Asmania et Pak Edi déposent plainte contre Holcim pour demander davantage de juste climatique.



### Berne, Place fédérale 12 juin, 12 h 30

L'arrivée d'Ibu Asmania et de Pak Edi sur la Place fédérale, à Berne, suscite un vif intérêt de la part des médias. Les deux Indonésien-ne-s ont l'habitude de donner des interviews : nombre de journalistes et de photographes sont déjà allés les voir chez eux, sur l'île de Pari. En outre, ils s'expriment volontiers. « Au village, ils attendent de nous que l'on réclame justice », explique Pak Edi à la chaîne de télévision suisse romande RTS, qui diffusera le soir-même un reportage sur le sujet dans son téléjournal. « On se bat aussi pour nos enfants, pour les générations futures », ajoute Ibu Asmania. Tous deux se dirigent ensuite vers le contrôle de sécurité pour accéder au Parlement.



### Berne, Parlement, salle 250 12 juin, 14 h

Lorsqu'Alain Berset passe en hâte près d'eux dans le hall d'entrée, Ibu Asmania et Pak Edi n'en croient pas leurs yeux. Dans leur pays, il serait « inimaginable » de se retrouver si proche de « Monsieur le président ». Puis ils sont accueillis par cinq conseillères et conseillers nationaux, auxquels ils expliquent les raisons de leur plainte contre Holcim. « Nous devons entendre les témoignages de ces personnes venues nous décrire les répercussions que les changements climatiques ont chez eux », affirme Delphine Klopfenstein, conseillère nationale Les Vert-e-s. Avant d'ajouter : « Et nous devons agir, sur le plan politique aussi. »



## Berne, paroisse Johannes 12 juin, 18 h 30

Deux confirmandes de la paroisse St-Jean (Johannes), à Berne, se sont penchées sur la plainte climatique. Elles profitent de l'événement public organisé ce soir-là pour rencontrer les deux plaignant-e-s. « Notre profit se fait à leurs frais », déplorent-elles après leur avoir parlé. Ibu Asmania et Pak Edi sont émus par l'intérêt et l'engagement dont font preuve les jeunes filles. De retour en Indonésie, ils veulent eux aussi sensibiliser les jeunes. « Je compte visiter plusieurs écoles autour de Jakarta et leur parler de la lutte de l'île de Pari contre la crise climatique. Je m'inquiète beaucoup pour nos enfants et pour leur avenir. »



## Berne, paroisse Johannes 12 juin, 20 h

Une quarantaine de personnes sont venues rencontrer Ibu Asmania et Pak Edi et s'informer sur la plainte climatique. Les deux Indonésien-ne-s fournissent des informations objectives, mais donnent aussi libre cours à leurs sentiments lorsqu'ils évoquent la menace existentielle que représente pour eux l'élévation du niveau de la mer. À une personne du public qui leur demande s'ils pensent gagner leur procès contre Holcim, Ibu Asmania répond : « Si nous perdons, nous continuerons à nous battre. » « Nous ne le faisons pas pour nous, ajoute Pak Edi, l'existence de millions de personnes est en jeu. » L'échange avec les invité-e-s se poursuit encore longtemps après la fin de la présentation.



## Zurich, grève féministe 14 juin, 18 h 45

« En tant que femmes, nous sommes tout particulièrement touchées par la crise climatique. Nous devons unir nos forces ! » Ibu Asmania et Elisabeth Stern, une aînée pour la protection du climat, ont participé ensemble à la grève féministe, à Zurich. Perchées sur le char de la manifestation, au milieu d'une foule exubérante, elles ont pris le micro pour expliquer pourquoi et comment elles s'engagent, en tant que femmes, pour la justice climatique. L'Indonésienne a porté plainte contre Holcim, la Suisse contre l'État suisse. Ibu Asmania s'exprime de manière claire et calme : « Notre île est en train de disparaître sous les eaux. Nos enfants ne peuvent pas aller à l'école et nous, les femmes, devons travailler encore plus dur. Holcim doit assumer ses responsabilités pour les dommages et les contraintes que les femmes subissent à cause de la crise climatique. » Elisabeth Stern est admirative devant la force de la jeune femme. Pour elle, la victoire ne fait presque aucun doute : « Si nous gagnons, ces deux affaires auront un impact majeur pour les femmes vulnérables partout dans le monde. »



# Bonnes nouvelles

SUISSE INCLUSIVE

## 200 réponses

Au printemps, l'EPER a demandé à la population de répondre à la question « Quand sentez-vous que vous faites partie de la Suisse ? » sur la page internet de sa campagne. La population a joué le jeu : nous avons reçu 200 réponses fabuleuses, à la fois touchantes, intéressantes et drôles. Bruno a par exemple écrit : « Je sens que je fais partie de la Suisse quand j'ai les mêmes droits que les autres, même si je suis différent : dans la vie de tous les jours, lors d'un entretien d'embauche, à l'école, pour la votation sur le climat, lors de ma recherche de logement. L'inclusion commence dans la tête et dans le cœur, mais elle se voit dans les actes ! »

L'EPER vous remercie : vous avez enrichi notre campagne et donné vie au concept d'inclusion.

Pour voir tous les témoignages :

↳ [www.eper.ch/inclusion](http://www.eper.ch/inclusion)

REGROUPEMENT FAMILIAL  
POUR LES RÉFUGIÉ·E·S

## L'EPER gagne un recours à la CEDH

Dans un arrêt rendu début juillet, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la Suisse pour avoir refusé d'octroyer un regroupement familial à des personnes réfugiées admises à titre provisoire, car elles dépendaient partiellement de l'aide sociale. Un des trois recours gagnés avait été introduit devant la CEDH par le Service d'Aide Juridique aux Exilé·e·s (SAJE) de l'EPER, à Lausanne.

Selon la loi, le regroupement familial n'est possible en Suisse que si la personne qui en fait la demande ne dépend pas de l'aide sociale. La Cour de Strasbourg a jugé qu'en cas de demande de regroupement familial, le droit à la vie de famille des personnes réfugiées devait être davantage pris en compte et les circonstances de la dépendance à l'aide sociale – par exemple une incapacité de travail liée à une maladie, des conditions de travail précaires ou des enfants à charge – devaient être examinées de manière plus différenciée et reconnues.

Pour plus d'informations :

↳ [www.eper.ch/recours-gagne-par-le-saje](http://www.eper.ch/recours-gagne-par-le-saje)



« ÉCOUTEZ-NOUS »

## Journée des réfugié·e·s 2023

« Écoutez-nous » était le slogan de la 6<sup>e</sup> édition de la Journée des réfugié·e·s organisée par l'EPER en Suisse romande au Théâtre de Vidy. Des organisations impliquées dans l'accueil des réfugié·e·s se sont fait les porte-voix d'un engagement solidaire. Tout comme l'allocution d'Emilie Moeschler, conseillère municipale et directrice des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne, qui a rappelé l'importance du rôle à jouer par la Ville pour favoriser l'intégration de ces personnes qui ont trouvé refuge chez nous. Alliance Créative a interprété à sa sauce les mots clés glanés sur les stands. Et la soirée s'est achevée avec une silent party sur trois superbes ambiances guidées par des DJ d'Afrique du Nord, des Balkans et d'Afrobeat.

Voir le reportage photo :

↳ [www.eper.ch/reportage-photo/journee-des-refugiees-2023](http://www.eper.ch/reportage-photo/journee-des-refugiees-2023)

AIDE SOCIALE JUSTE

## Premier succès au Parlement



Un an après la remise de la pétition « Pour une aide sociale juste », l'EPER peut se targuer de deux succès : tout d'abord, inspirée par la pétition de l'EPER, une commission du Conseil national a décidé d'étudier de plus près les répercussions d'une aide sociale réduite, en particulier celles sur l'intégration sociale

et professionnelle. Ensuite, le Conseil des États a lui aussi approuvé, lors de la session d'été, l'initiative stratégique « La pauvreté n'est pas un crime » de la Conseillère nationale Samira Marti. Le recours à l'aide sociale ne doit pas menacer l'autorisation de séjour des personnes qui vivent en Suisse depuis dix ans ou plus. Un projet de loi correspondant est en cours d'élaboration.

Pour plus d'informations :

↳ [www.eper.ch/medias/une-commission-du-conseil-national-donne-suite-la-petition-de-leper](http://www.eper.ch/medias/une-commission-du-conseil-national-donne-suite-la-petition-de-leper)  
[www.eper.ch/medias/le-conseil-des-etats-active-la-lutte-contre-la-pauvrete](http://www.eper.ch/medias/le-conseil-des-etats-active-la-lutte-contre-la-pauvrete)

# Eau potable pour tout le monde

Devenez marraine ou parrain et aidez des communautés à garantir durablement leur accès à l'eau, une ressource fondamentale pour la santé, l'alimentation et l'éducation.



Bien que l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires soit un droit humain, bon nombre de femmes et d'enfants doivent marcher des heures pour s'en procurer. Si les points d'eau sont plus proches, les femmes ont plus de temps pour effectuer d'autres travaux. Les revenus augmentent et les enfants peuvent aller à l'école.

## Revendiquer le droit à l'eau

L'EPER aide les communautés à revendiquer leur droit à l'eau. Elle soutient par exemple leur lutte contre les monocultures, qui sont très gourmandes en eau et assèchent les nappes phréatiques. Or, quand cette ressource manque, impossible de cultiver quoi que ce soit pour se nourrir.

## Puits et latrines

L'EPER soutient la construction de puits, l'installation de réservoirs et la pose de conduites afin que l'eau soit disponible partout où des personnes vivent et font boire leurs bêtes. En outre, l'EPER encourage la construction de latrines et sensibilise la population à l'hygiène, ce qui permet de réduire la propagation des maladies.

## Parrainage pour une bonne cause

Votre parrainage est le gage d'une aide durable et sûre. Pour CHF 1 par jour seulement, vous offrez un soutien constant, pendant au moins un an, à une cause qui vous tient à cœur. Vous trouverez davantage d'informations sur les différents parrainages de l'EPER sur notre site internet.

## **Vous êtes intéressé-e ?**

Je m'occupe volontiers personnellement de votre inscription au parrainage.

Contactez-moi  
par téléphone au  
021 613 40 80  
ou par e-mail à l'adresse  
parrainages@eper.ch

Je serai ravie de vous fournir de plus amples informations.

Un grand merci !



*S. Bovio*

Simone Bovio

Si vous souhaitez régler votre parrainage dès maintenant à l'aide du bulletin de versement figurant en quatrième de couverture du magazine, vous recevrez les documents y afférents dès réception du paiement.

### **Plus d'informations sur le parrainage**

« Eau potable pour tout le monde » :



### **Nos projets pour l'accès à l'eau potable :**



## **Merci pour votre précieux soutien !**

**Avec CHF 120, vous permettez p. ex. le développement d'« écoles des maris » au Niger, où les hommes apprennent des gestes essentiels en matière d'hygiène. Cela améliore la santé des familles.**



**Avec CHF 250, vous soutenez p. ex. la construction de latrines en Éthiopie qui améliorent la qualité de vie des femmes et des filles, en particulier.**



**Avec CHF 360, vous contribuez p. ex. à la construction de réservoirs d'eau au Honduras afin que les familles paysannes aient de l'eau durant les périodes de sécheresse.**